

Circulaire d'information

INFCIRC/730

1^{er} juillet 2008

Distribution générale

Français

Original : Anglais

Communication datée du 25 juin 2008 reçue du représentant permanent du Royaume-Uni auprès de l'Agence concernant une lettre et une offre en date du 12 juin 2008 remises à la République islamique d'Iran

1. Le Directeur général a reçu du représentant permanent du Royaume-Uni, au nom des représentants permanents de l'Allemagne, de la Chine, des États-Unis d'Amérique, de la Fédération de Russie, de la France et du Royaume-Uni, et du Secrétaire général et Haut Représentant de l'Union européenne, une communication en date du 25 juin 2008 à laquelle était joint le texte d'une lettre et d'une offre en date du 12 juin 2008 qui avaient été remises aux autorités de la République islamique d'Iran par M. Javier Solana, ainsi qu'un résumé des observations que ce dernier avait faites le 14 juin 2008.
2. Conformément à la demande qui y est formulée, la communication et ses pièces jointes sont reproduites ci-joint.

Mission du Royaume-Uni

Jaurèsgasse 12
1030 Vienne
Autriche

Tél : (01) 71613-2202
Fax : (01) 71613-2206

le 25 juin 2008

S.E. M. Mohamed ElBaradei
Directeur général
AIEA
Centre international de Vienne
1220 Vienne

Monsieur le Directeur général,

J'ai l'honneur de vous envoyer, au nom des représentants permanents de l'Allemagne, de la Chine, des États-Unis d'Amérique, de la Fédération de Russie, de la France et du Royaume-Uni, et du Secrétaire général et Haut Représentant de l'Union européenne, le texte de la lettre et de l'offre en date du 12 juin qui ont été remises aux autorités iraniennes le 14 juin 2006 par M. Javier Solana. J'ai également le plaisir de vous faire parvenir le résumé des observations faites par ce dernier à la conférence de presse organisée le 14 juin à Téhéran.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir diffuser ces documents aux États Membres en tant que circulaire d'information (INFCIRC).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, les assurances de ma très haute considération.

[Signature]
Simon Smith
Ambassadeur & Représentant permanent

cc. : S.E. M. Milenko Skoknic
Président du Conseil des gouverneurs

S.E. M. Manuchehr Mottaki
Ministre des affaires étrangères de la République islamique d'Iran
Téhéran

le 12 juin 2008

Monsieur,

L'Iran est une des plus vieilles civilisations du monde. Son peuple est à juste titre fier de son histoire, de sa culture et de son héritage. Géographiquement situé à la croisée des chemins, il a des ressources naturelles considérables et un grand potentiel économique, dont sa population devrait pleinement profiter.

Toutefois, ces dernières années, les relations de l'Iran avec la communauté internationale ont été assombries par une tension et une défiance accrues, du fait que son programme nucléaire continue de ne pas inspirer confiance. Nous avons soutenu les initiatives de l'AIEA visant à régler ce problème avec l'Iran, mais dans ses rapports successifs, celle-ci a conclu qu'elle n'était pas en mesure de donner des assurances crédibles quant à l'absence de matières et d'activités nucléaires non déclarées en Iran. Il y a deux ans, l'AIEA a renvoyé la question au Conseil de sécurité de l'ONU, qui a maintenant adopté quatre résolutions dans lesquelles il appelle l'Iran à respecter ses obligations.

Nous, Ministres des affaires étrangères de l'Allemagne, de la Chine, des États-Unis d'Amérique, de la France, du Royaume-Uni et de la Russie, appuyés dans notre démarche par le Haut Représentant de l'Union européenne pour la politique étrangère et de sécurité commune, sommes convaincus qu'il est possible de changer l'état actuel des choses. Nous espérons que les dirigeants iraniens partagent la même ambition.

En juin 2006, nous avons présenté une proposition ambitieuse pour des négociations étendues. Nous avons offert de travailler avec l'Iran sur un programme électronucléaire moderne, avec un approvisionnement garanti en combustible. Nous étions également prêts à étudier des questions politiques et économiques, ainsi que des questions concernant la sécurité régionale. Ces propositions ont été soigneusement pesées et conçues pour répondre aux intérêts fondamentaux de l'Iran ainsi qu'à ceux de la communauté internationale.

Aujourd'hui, ayant à l'esprit les dispositions de la résolution 1803 du Conseil de sécurité de l'ONU, nous réitérons notre offre de répondre de manière constructive à ces préoccupations et intérêts majeurs.

Nos propositions sont jointes en annexe. Bien entendu, l'Iran est libre de faire les siennes. Des négociations officielles pourront être engagées dès que les activités liées à l'enrichissement et de retraitement de l'Iran auront été suspendues. Nous voulons dire clairement que nous reconnaissons les droits de l'Iran découlant des traités internationaux dont il est signataire. Nous comprenons parfaitement l'importance d'un approvisionnement garanti en combustible pour un programme nucléaire civil. Nous avons soutenu la construction de l'installation de Bushehr. Mais les droits s'accompagnent de responsabilités, en particulier pour restaurer la confiance de la communauté internationale dans le programme iranien. Nous sommes prêts à travailler avec l'Iran pour trouver un moyen de répondre à ses besoins et aux préoccupations de la communauté internationale et nous réaffirmons que lorsque celle-ci sera convaincue du caractère exclusivement pacifique de votre programme nucléaire, ce dernier sera traité de la même manière que celui de tout État non doté d'armes nucléaires partie au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

Nous vous demandons de bien vouloir étudier attentivement cette lettre et nos propositions et espérons obtenir rapidement une réponse. Les propositions que nous faisons ouvrent des perspectives considérables qui auraient pour l'Iran et la région des retombées favorables aux niveaux politique, sécuritaire et économique. L'Iran a un choix souverain à faire. Nous espérons que votre réponse sera positive, renforçant ainsi la stabilité et la prospérité pour le bien de tous nos peuples.

cc. :

Saeed Jalili

Secrétaire du Conseil suprême de sécurité nationale de la République islamique d'Iran

[Signature]

S.E. M. Yang Jiechi

Ministre des affaires étrangères de la République populaire de Chine

[Signature]

S.E. M. Bernard Kouchner

Ministre des affaires étrangères et européennes de la République française

[Signature]

S.E. M. Frank-Walter Steinmeier

Vice-Chancelier fédéral, Ministre fédéral des affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne

[Signature]

S.E. M. Sergei Viktorovich Lavrov

Ministre des affaires étrangères de la Fédération de Russie

[Signature]

S.E. M. David Miliband

Secrétaire d'État aux affaires étrangères et du Commonwealth,
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord

[Signature]

S.E. Mme Condoleezza Rice

Secrétaire d'État des États-Unis d'Amérique

[Signature]

S.E. M. Javier Solana

Haut Représentant pour la politique étrangère et de sécurité commune/
Secrétaire général du Conseil de l'Union européenne

Possibles domaines de coopération avec l'Iran

Dans le cadre de la recherche d'un règlement exhaustif et approprié sur le long terme de la question nucléaire iranienne qui soit conforme aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité de l'ONU et à partir de la proposition présentée à l'Iran en juin 2006, qui reste actuelle, les éléments ci-après sont proposés comme sujets de négociation entre l'Allemagne, la Chine, les États-Unis, la France, l'Iran, le Royaume-Uni et la Russie, auxquels s'associe le Haut Représentant de l'Union européenne, tant que l'Iran suspend de manière vérifiable ses activités liées à l'enrichissement et de retraitement, conformément aux paragraphes 15 et 19 a) de la résolution 1803 du Conseil de sécurité de l'ONU. Dans la perspective de ces négociations, nous escomptons également que l'Iran tiendra compte des exigences du Conseil de sécurité de l'ONU et de l'AIEA. Pour leur part, l'Allemagne, la Chine, les États-Unis, la France, le Royaume-Uni, la Russie, ainsi que le Haut Représentant de l'Union européenne sont prêts à :

reconnaître à l'Iran le droit de développer la recherche, la production et l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques, conformément à ses obligations découlant du TNP ;
traiter le programme nucléaire iranien de la même manière que celui de tout État non doté d'armes nucléaires partie au TNP, lorsque la confiance de la communauté internationale dans le caractère exclusivement pacifique de ce programme aura été rétablie.

Énergie nucléaire

- Réaffirmation du droit de l'Iran à l'énergie nucléaire à des fins exclusivement pacifiques, conformément à ses obligations découlant du TNP.
- Fourniture d'une assistance technologique et financière nécessaire à l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire par l'Iran, appui à la reprise de projets de coopération technique en Iran par l'AIEA.
- Appui à la construction d'un REO basé sur la technologie la plus récente.
- Appui aux travaux de R-D sur l'énergie nucléaire à mesure que la confiance de la communauté internationale se rétablit progressivement.
- Fourniture de garanties juridiquement contraignantes en matière d'approvisionnement en combustible nucléaire.
- Coopération en ce qui concerne la gestion du combustible usé et des déchets radioactifs.

Domaine politique

- Amélioration des relations des six pays et de l'UE avec l'Iran et instauration d'une confiance mutuelle.
- Encouragement au contact direct et au dialogue avec l'Iran.
- Soutien à l'Iran afin qu'il joue un rôle important et constructif dans les affaires internationales.
- Promotion d'un dialogue et d'une coopération sur des questions de non-prolifération, de sécurité régionale et de stabilisation.
- Appui à des mesures de renforcement de la confiance et à la sécurité régionale en collaboration avec l'Iran et d'autres pays de la région.
- Établissement de mécanismes appropriés de consultation et de coopération.
- Soutien à une conférence consacrée à des questions de sécurité régionale.
- Réaffirmation qu'une solution de la question nucléaire iranienne contribuerait aux efforts de non-prolifération et à la réalisation de l'objectif d'un Moyen-Orient exempt d'armes de destruction massive, y compris leurs vecteurs.
- Réaffirmation de l'obligation découlant de la Charte des Nations Unies de s'abstenir dans les relations internationales de recourir à la menace ou à l'emploi de la force, soit contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout État, soit de toute autre manière incompatible avec la Charte des Nations Unies.
- Coopération en ce qui concerne l'Afghanistan, et notamment coopération accrue dans la lutte contre le trafic de drogue, appui à des programmes de retour des réfugiés afghans

en Afghanistan ; coopération pour la reconstruction de l'Afghanistan ; coopération pour la surveillance des frontières entre l'Iran et l'Afghanistan.

Domaine économique

Mesures en faveur de la normalisation des relations commerciales et économiques, comme l'amélioration de l'accès de l'Iran à l'économie, aux marchés et aux capitaux internationaux, en facilitant concrètement son intégration à part entière dans des structures internationales, dont l'OMC, et création des conditions propices à un accroissement de l'investissement direct en Iran et des échanges commerciaux avec l'Iran.

Partenariat dans le domaine de l'énergie

Mesures en faveur de la normalisation de la coopération avec l'Iran dans le domaine énergétique : instauration d'un partenariat stratégique à long terme et diversifié dans le domaine de l'énergie entre l'Iran et l'UE et d'autres partenaires qui déboucherait sur des applications/mesures concrètes et pratiques.

Agriculture

- Appui au développement agricole de l'Iran.
- Coopération portant sur des technologies modernes pour aider l'Iran à parvenir à une totale autonomie dans le domaine alimentaire.

Environnement, Infrastructures

- Projets civils dans les domaines de la protection de l'environnement, des infrastructures, de la science et de la technologie et de la haute technologie :
- = Création d'une infrastructure des transports comprenant des couloirs de transport internationaux.
- = Soutien à la modernisation des infrastructures de télécommunication iraniennes, y compris levée éventuelle des restrictions sur les exportations dans ce domaine.

Aviation civile

Coopération dans le domaine de l'aviation civile, y compris levée éventuelle des restrictions sur l'exportation d'aéronefs en Iran imposées aux fabricants :

- = pour permettre à l'Iran de renouveler sa flotte aérienne civile ;
- = pour aider l'Iran à mettre aux normes internationales de sûreté sa flotte aérienne.

Développement économique, social et humain/questions humanitaires

- Fourniture, selon les besoins, d'une assistance à l'Iran pour répondre à ses besoins dans les domaines du développement économique et social et de l'humanitaire.
- Coopération/appui technique en matière d'éducation dans des secteurs utiles à l'Iran :
- = en encourageant les Iraniens à suivre des cours, à obtenir des stages ou des diplômes dans des domaines tels que le génie civil, l'agriculture et les études environnementales ;
- = en favorisant des partenariats entre établissements d'enseignement supérieur (en ce qui concerne par exemple la santé publique, les modes de subsistance en milieu rural, des projets scientifiques conjoints, l'administration publique, l'histoire et la philosophie).
- Coopération pour la mise au point de moyens efficaces d'intervention en cas d'urgence (par exemple sismologie, recherche en génie parasismique, protection contre les catastrophes, etc.).
- Coopération dans le cadre d'un « dialogue entre les civilisations ».

Mécanisme de mise en oeuvre

- Constitution de groupes conjoints de suivi de la mise en oeuvre d'un futur accord.

**Résumé des observations faites par
Javier SOLANA,
Haut Représentant de l'Union européenne
pour la politique étrangère et de sécurité commune (PESC),
à la conférence de presse tenue à Téhéran**

M. Javier SOLANA, Haut Représentant de l'Union européenne pour la PESC s'est rendu en Iran les vendredi 13 et samedi 14 juin 2008. Il a eu des réunions avec MM. Manouchehr MOTTAKI, ministre iranien des affaires étrangères, et Saeed JALILI, Secrétaire du Conseil suprême de sécurité nationale de l'Iran. Le samedi, il a remis à l'Iran une proposition tendant à répondre aux préoccupations que suscite le programme nucléaire iranien parmi la communauté internationale et à établir des relations normalisées avec l'Iran dans tous les domaines. On trouvera ci-après un résumé édité des observations faites par M. Solana à la conférence de presse qu'il a tenue à Téhéran après avoir présenté la proposition aux autorités iraniennes :

" Je suis ici en ma qualité de Haut Représentant de l'UE et je m'exprime également au nom de l'Allemagne, de la Chine, des États-Unis, de la France, du Royaume-Uni et de la Russie. Je suis à Téhéran pour remettre une offre généreuse et exhaustive dont nous aimerions qu'elle marque le début de véritables négociations. J'ai apporté avec moi une lettre signée par les ministres des six pays et par moi-même.

L'Iran est un pays très important, un grand pays doté d'une civilisation et d'une culture anciennes. C'est un pays appelé à jouer un rôle décisif au sein de la communauté internationale. C'est pourquoi nous voulons négocier avec lui. Laissez-moi expliquer ce qu'offre la communauté internationale : nous faisons une proposition dont nous aimerions qu'elle marque le début de véritables négociations. La proposition permettrait à l'Iran de développer un programme moderne d'énergie nucléaire. Elle offre à l'Iran un grand nombre de possibilités de se moderniser et aux deux parties de renouer des relations.

Les grandes lignes de cette proposition faite à l'Iran sont les suivantes : nous sommes prêts à reconnaître pleinement à l'Iran le droit à l'énergie nucléaire destinée à des fins pacifiques. Nous sommes prêts à coopérer avec lui au développement d'un programme électronucléaire moderne basé sur la dernière génération de réacteurs à eau ordinaire. Nous offrons des garanties juridiquement contraignantes en matière d'approvisionnement en combustible nucléaire ou proposons de travailler de concert à la conception d'un système destiné à apporter ces garanties. Nous pouvons aider l'Iran à gérer ses déchets nucléaires. Nous pouvons soutenir ses travaux de recherche-développement, y compris dans le domaine du nucléaire, une fois que la confiance aura été rétablie. Si nous pouvons résoudre le problème central, celui du programme nucléaire, la porte sera ouverte à une coopération dans de nombreux autres domaines.

Permettez-moi de vous donner quelques exemples : dans les domaines politiques, nous sommes prêts à coopérer à l'instauration de la sécurité régionale dans l'ensemble du Moyen-Orient, en coopération avec de nombreux autres partenaires. Dans le domaine économique, nous pouvons oeuvrer pour la libéralisation des échanges commerciaux. Un partenariat à long terme sur l'énergie est envisageable. Nous pouvons travailler sur des projets dans les domaines de l'environnement, des infrastructures, du

FOR FURTHER DETAILS:

Spokesperson of the Secretary General, High Representative for CFSP

+32 (0)2 281 6467 / 5150 / 5151 / 8239 +32 (0)2 281 5694

internet: <http://www.consilium.europa.eu/solana>

e-mail: presse.cabinet@consilium.europa.eu

transport et des communications, de la science et de la technologie et de la haute technologie. Nous pouvons soutenir la modernisation de l'agriculture, nous pouvons travailler ensemble dans les domaines de l'éducation et de l'intervention en cas d'urgence. Nous pouvons aussi nous pencher sur l'aviation civile, qui est un domaine crucial pour les autorités iraniennes et pour les échanges entre peuples.

Le fait que je sois ici aujourd'hui montre le grand intérêt que nous portons à ce problème et le sérieux avec lequel nous recherchons une solution négociée. Une solution négociée permettrait à l'Iran d'exprimer son potentiel en tant que membre respecté de la communauté internationale.

Tous nos efforts sont fondamentalement guidés par la nécessité de rétablir la confiance dans le caractère exclusivement pacifique du programme nucléaire iranien. Le meilleur moyen d'y parvenir est d'apporter des garanties objectives du caractère pacifique de ce programme.

Tout le monde pourrait y gagner : l'Iran bénéficie de la coopération de la communauté internationale et celle-ci obtient l'assurance dont elle a besoin quant au caractère pacifique du programme nucléaire de ce pays. Les dirigeants iraniens savent très bien quelle est la condition pour aller de l'avant. La coopération avec l'Agence internationale de l'énergie atomique doit être totale et les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU doivent être intégralement mises en œuvre.

Comme nous l'avons dit maintes fois auparavant, nous voulons avoir une relation parfaitement normalisée avec l'Iran dans le domaine nucléaire et dans tous les autres domaines. L'Iran est un grand pays. Nous voulons qu'il joue son rôle légitime dans le monde. L'ouverture de négociations sur la base de la proposition que nous avons faite aujourd'hui le lui permettra ».
